

Rapport annuel d'activités Ibuka France 2022

1. RAPPORT MORAL

2. LA MÉMOIRE DU GÉNOCIDE DES TUTSI

2.1 Les 28^{èmes} commémorations en France en 2022

Au niveau national, les 28^{èmes} commémorations du 7 avril en France ont été organisées en régions par quelques Préfectures et municipalités comme à Toulouse, Nantes, Lyon, Bordeaux, et en partenariat avec les associations historiques ayant la mémoire du génocide des Tutsi dans leurs missions.

A Paris, la cérémonie du souvenir, **le 7 avril 2022**, a été organisée au jardin de la mémoire avec la participation des partenaires, en particulier la Mairie de Paris et aussi le gouvernement français représenté par Monsieur Franck RIESTER, Ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du Commerce extérieur et de l'attractivité, à cette date, Ministre chargé des Relations avec le Parlement français à ce jour.

Notre Ambassade a été représentée par Son Excellence Monsieur François-Xavier NGARAMBE, Ambassadeur de la République du Rwanda en France et toute son équipe diplomatique.

Également nous avons eu l'honneur d'inviter et d'accueillir, Madame Louise MUSHIKIWABO, Secrétaire générale de la Francophonie.

Cette célébration a été suivie par un recueillement et dépôt de gerbes de fleurs à la stèle du cimetière Père Lachaise avec quelques membres d'Ibuka France et partenaires associatifs.

Par ailleurs, par manque de salle le 7 avril, une veillée commémorative des rescapés a été organisée **le 9 avril 2022** à USIC, 18, rue de Varenne, 75007 Paris, de 18h à 0h00.

Le samedi 16 avril 2022 à Cluny

Commémoration à Cluny pour le 11^{ème} anniversaire de la stèle inaugurée le 9 avril 2011, cérémonie organisée par Ibuka France et sa cellule de Rhône Alpes.

Avec le Mémorial de la Shoah, trois conférences ont été organisées par thème

1. Le dimanche 10 avril 2022 :

- Actualité des procès après le TPIR : Constat, enjeux et perspectives
- Traduire en justice les génocidaires rwandais présumés installés en France
- Les archives judiciaires sources d'histoire

2. Le jeudi le 21 Avril 2022

Projection-rencontre, « Le silence des mots », documentaire de Michael Sztanke et Gaël Faye.

3. Le dimanche le 15 Mai 2022

Témoignages

A l'occasion de la publication de Rwanda, un deuil impossible. Effacement et traces, de Dady de Maximo Mwicira-Mitali, Classique Garnier, 2021, et de Cahiers de Mémoire, Kigali, 2019, sous la direction de Florence Prudhomme, Classique Garnier, 2020.

Conférence animée par Esther Mujawayo, sociologue, psychothérapeute, écrivaine, cofondatrice de l'association AVEGA.

Le Vendredi 13 mai 2022 à Paris de 14h à 19h00

Cette date sera inoubliable : Inauguration de la place Aminadabu Birara, dans le 18^{ème} arrondissement de Paris, héros de la résistance durant le génocide des Tutsi au Rwanda. Cette cérémonie a été marquée par la présence de deux rescapés venus de Bisesero, Marcel HARERIMANA fils de BIRARA et Éric NZABIHIMANA, résistant de collines de Bisesero, en 1994, de la Deuxième Conseillère de l'Ambassade du Rwanda en France, des élus, des membres d'Ibuka France et d'Ibuka Europe et de leurs partenaires.

Le dimanche le 15 Mai 2022 à Chalette en partenariat avec la Mairie de Chalette-sur-Loing

Commémoration à Chalette autour du monument pour la mémoire des victimes du génocide contre les Tutsi au Rwanda, en présence de la Deuxième Conseillère de l'Ambassade du Rwanda en France ; cérémonie suivie par un pique-nique aux abords du Lac de Chalette.

2.2 La mémoire par l'éducation

2.2.1 Ibuka France engagée pour la transmission de la mémoire auprès d'un jeune public (collèges, lycées, FAC)

En 2022, les demandes d'établissements lycées et collèges voire de FACs ont augmenté

auprès d'Ibuka France en couplant l'histoire du génocide perpétré contre les Tutsi du Rwanda en 1994 et témoignages des rescapés afin de sensibiliser les élèves au devoir de mémoire, au vivre ensemble et à leur rôle de citoyen de demain.

Notre constat est que ces demandes vont s'accroître en 2023 en perspectives de la 30^{ème} commémoration l'année prochaine.

Tableau récapitulatif des interventions réalisées en 2022.

NB : Sciences Po Saint Germain en Laye 78, il y a eu des étudiants regroupés en ateliers par rapport à de thèmes choisis : mémoire, justice internationale dont les Gacaca, le négationnisme, l'art de la transmission gestion des traumatismes consécutifs aux violences de différente nature et notamment sexuelles, réconciliation au Rwanda, etc.

Réalisées	Non réalisées
Sciences Po Saint Germain en Laye 78	Maison d'arrêt de Gradignan en Gironde
Sciences Po Saint Germain en Laye	Lycée Jacques Marquette de Pont-à-Mousson
Sciences Po Saint Germain en Laye	Lycée Bristol Cannes
Sciences Po Saint Germain en Laye	Sciences Po Saint Germain en Laye
Sciences Po Saint Germain en Laye	Lycée Maurice Genevoix de Bressure 7930
Sciences Po Saint Germain en Laye	Lycée Bristol Cannes 06400
Sciences Po Saint Germain en Laye	Lycée Général à Bergerac, en Dordogne
Lycée Maurice Genevoix de Bressure 79300	Lycée Honoré Balzac
Institut catholique de Paris	Lycée Paul Langevin - BEAUVAIS
Mémorial de la Shoah à Paris	Lycée Polyvalent Clément Ader 77220
Mémorial de la Shoah à Drancy	Lycée Marseilleveyre à Marseille
Lycée de la Vallée du Cailly de Rouen	Ministère de la Justice QPR de Paris la Santé
Mémorial de la Shoah à Paris	
Mémorial de la Shoah à Paris	
Mémorial de la Shoah à Drancy	
Synagogue Saint-Paul-le-Gaultier dans la Sarthe	

Mémorial de la Shoah à Paris	
Lycée Diderot Paris 19 ^{ème}	
Sciences Po à Dijon	
Mémorial de la Shoah à Drancy	
Mémorial de la Shoah à Paris	
Mémorial de la Shoah à Paris	
TOTAL 22	TOTAL 12
Réalisées	Non réalisées
Collège Jean Le Coutaller de Lorient	Collège de la Somme à Villers-Bocage 80260
Collège Romain Rolland 56300 Pontivy	Collège Jean- Pierre Timbaud de Bobigny
Synagogue Buffault Paris 9 ^{ème}	Collège Jean Vilar des Mureaux 78130
Collège Notre-Dame de Lourdes Pais 20 ^{ème}	Collège Marcel Pagnol de Montsoul 95560
Collège Saint-Georges Paris 19 ^{ème}	Collège Nelson Mandela du Blanc-Mesnil 93150
TOTAL 5	TOTAL 5

Une comparaison des interventions sur 4 ans

2018	2019	2020	2021	2022
15	28	20	27	27

La tendance reste stable voire en baisse entre 2021/2022 due aux interventions non réalisées pour des raisons de sous-effectif de nos intervenants.

2.2.2 Partenariat avec la Ligue de l'enseignement, Fédération de Paris

Comme vous le savez, depuis 2014, la Ligue de l'enseignement et Ibuka France développent des actions communes pour sensibiliser les élèves français au génocide contre les Tutsi au Rwanda en 1994.

En 2020, nos deux structures ont reçu le soutien de l'Observatoire B2V des Mémoires, de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah et du Fonds pour le civisme en ligne de Facebook qui nous ont permis la mise en place d'une recherche-action ambitieuse intitulée : « *Les rescapés* »

du génocide perpétré contre les Tutsi au Rwanda en milieu scolaire : Mémoires, Histoire et Transmission ».

La recherche-action s'est appliquée à étudier les interactions suscitées dans le cadre d'un projet pédagogique fondé sur la rencontre de témoins rescapés du génocide des Tutsi avec différents groupes d'élèves.

Onze rescapés d'Ibuka France se sont volontairement mobilisés pour cette recherche-action. Accompagnés par quatre psychologues recrutés spécifiquement pour la recherche-action, ces onze trinômes ont été formés pour l'année scolaire 2021-2022. Chacun de ces trinômes s'est composé d'une psychologue, d'un témoin rescapé et d'une classe qui inclut élèves et enseignants.

Le 30 novembre 2022, a eu lieu à Paris, un séminaire de restitution de l'étude et du bilan. Satisfaites de cette aventure humaine, Ibuka France et la Ligue ont décidé de reconduire ce projet pour l'année scolaire 2022-2023.

Pour répondre efficacement aux demandes et aux besoins des enseignants, nous avons mis en place une plateforme pour favoriser et faciliter l'enseignement du génocide perpétré contre les Tutsi au Rwanda et la prise de contact avec Ibuka France/ Ligue de l'enseignement.

En plus, la plateforme contient d'outils pédagogiques et informations à destination des professeurs de collèges et lycées.

Pour plus d'informations, voici le lien de la plateforme : <https://www.enseigner-temoigner.org/>
Et pour contacter ligue de l'enseignement/Ibuka France, il faut envoyer la demande par e-mail au : contact@enseigner-temoigner.org

Boîte mail qui est couplée avec contact@ibuka-france.org

En résumé, voici le tableau récapitulatif des interventions en 2022 et prévues en 2023.

Réalisées en 2022	Prévues en 2023
Nombre d'élèves de Collèges et Lycées confondus	Nombre d'élèves de Collèges et Lycées confondus
550 au 31-12-2022	1329 au 1^{er} février 2023

3. PARTENARIAT

3.1 Avec Association Gariwo (Gardens of the Righteous Worldwide – Jardins des Justes) à Marseille.

Depuis 2019, Ibuka France est partenaire de l'Association GARIWO. Ayant son siège à Milan (Italie), cette association œuvre depuis 1999 à faire connaître les histoires des Justes convaincue que la mémoire du Bien est un puissant outil pour prévenir le mal, dont les génocides et crimes contre l'humanité.

Le 17 mai 2022, Ibuka France a été invitée et représentée par Marcel Kabanda à participer l'inauguration symbolique du Jardin des Justes sur le sol français. La cérémonie s'est déroulée au Centre culturel juif Edmond Fleg à Marseille. A cette occasion, trois arbres représentant respectivement Varian FRY, un journaliste américain qui a contribué au sauvetage de 4000 Juifs, le vice-amiral Louis Dartuge du Fournet, qui a sauvé plus de 4000 arméniens et Soeur Félicité Niyitegeka, une religieuse rwandaise hutu qui a préféré mourir au lieu d'abandonner les Tutsi qui s'étaient réfugiés auprès d'elle en 1994, ont été mis en terre dans des bacs en attendant de trouver une place dans un jardin public.

3.2 Avec le Mémorial de la Shoah

En vertu d'une convention qui, malheureusement est venue à expiration en avril 2022, Marcel Kabanda a participé à un séminaire de formation à l'histoire de la Shoah et du génocide des Tutsi organisé par le Mémorial de la Shoah et Minubumwe à Kigali **les 20 et 21 décembre 2022**.

A l'ouverture du séminaire, le Ministre a rappelé le rôle d'Ibuka France dans la mise en relation entre le Mémorial de la Shoah et les institutions rwandaises œuvrant dans le domaine de la mémoire du génocide. Ibuka France avait-elle été formellement informée ou consultée ?

Le séminaire portait sur les origines/racines des génocides, les processus, les politiques et les pratiques génocidaires, la justice, la mémoire et la pédagogie d'enseignement des génocides. A cette occasion, une convention a été signée entre le Mémorial de la Shoah et Minubumwe. Ibuka France n'est pas partenaire. Regrettable.

3.3 Projet de Monument en hommage aux victimes du génocide des Tutsi à Paris 2024

Dès automne 2022, une étude, une réflexion et une négociation sont en cours avec la Ville de Paris, le Quai d'Orsay, le Ministère de la Culture en vue de la mise en place sur la place de Paris d'un monument national en hommage aux victimes du génocide des Tutsi. Le projet est piloté par Etienne Nsanzimana, Jeanne Allaire, Ildephonse Ngaruye et Marcel Kabanda.

3.4 Colloque et Conférences

- Ibuka France a été invitée par la communauté Rwandaise de Luxembourg le **14 mai 2022**, à la cérémonie marquant la 28^{ème} commémoration du génocide des Tutsi. A cette occasion, Marcel Kabanda fait une conférence sur le racisme et génocide.
- Du 11 au 19 septembre 2022, participation à la 1^{ère} session du colloque international organisé au Rwanda sur le thème : « **Savoirs, sources et ressources sur le génocide perpétré contre les Tutsi du Rwanda. La recherche en acte** ». Situé dans le prolongement du Rapport Duclert sur les responsabilités de la France dans le génocide des Tutsi, il a été mis sur pied par les membres de cette commission en coopération avec les enseignants de l'Université nationale du Rwanda. Les intervenants venaient de différents horizons géographiques (Rwanda, France, Belgique, Allemagne et Afrique du Sud...) et socio-professionnels (enseignants, chercheurs, acteurs de la santé mentale, de la mémoire. Il a été l'occasion de confronter les acquis de la recherche et le témoignage, l'hommage aux victimes et la discussion scientifique, la mémoire et l'histoire... Une des activités d'Ibuka France a fait l'objet d'une présentation à ce colloque. Il s'agit du projet « éducation » mené en collaboration avec la Ligue de l'enseignement. Les actes paraîtront en septembre prochain, à l'occasion de la deuxième session de ce colloque qui se tiendra à Paris.

4. JUSTICE ET LUTTE CONTRE LE NÉGATIONNISME

Voici récapitulés, de manière chronologique, les évènements marquants survenus au cours de l'exercice 2022 :

- **du 17/01/2022 au 20/01/2022** : remise en situation sur le site de Mubuga dans le dossier « Marcel Hitayezu » (était présente au Rwanda, pour Ibuka France, Maître Mathilde Aublé) ;
- **19/01/2022** : Cour d'assises confirmée pour Philippe Hategekimana-Manier, alias Biguma. Son procès est annoncé du 10 mai 2023 au 30 juin 2023 ;
- **15/02/2022** : avis de fin d'information dans l'affaire « Agathe Kanziga (épouse Habyarimana) » (un terme est donc mis aux investigations dans ce dossier, prélude à un probable non-lieu) ;
- **du 01/03/2022 au 02/03/2022** : audiences du procès « Ibuka France c/ Natacha Polony » (autres associations présentes au procès : la CRF et le MRAP) ;
- **08/03/2022** : annulation de la participation de Jean-Paul Ruta (président de la section Ibuka Rhône-Alpes) à une conférence organisée par le Mémorial de la Résistance et de la Déportation de la Loire, en raison de la participation du général Dominique Delort ;

- **22/03/2022** : Ibuka France se constitue partie civile dans l'affaire « Pierre Kayondo » ;
- **23/03/2022** : la Cour de cassation refuse de transmettre au Conseil constitutionnel la question prioritaire de constitutionnalité soulevée par Sosthène Munyemana. Ce dernier aura donc bien à comparaître devant les assises de Paris (procès prévu du 13 novembre au 22 décembre 2023) ;
- **05/05/2022** : communiqué de presse d'Ibuka France concernant l'ouverture du procès de Laurent Bucyibaruta ;
- **du 09/05/2022 au 12/07/2022** : procès de Laurent Bucyibaruta qui, après 42 jours d'audience, est condamné à 20 ans de réclusion criminelle. Il a fait appel. A noter qu'Emma Ruquet a rédigé huit comptes rendus hebdomadaires d'audience (respectivement publiés sur le site internet d'Ibuka France les 20 mai, 27 mai, 2 juin, 10 juin, 17 juin, 23 juin, 2 juillet et 9 juillet 2022) ;
- **20/05/2022** : jugement de relaxe en faveur de Natacha Polony en dépit de la gravité des propos qui ont motivé le dépôt de plainte. La décision d'interjeter appel a été soumise à un vote du Conseil d'Administration d'Ibuka France qui s'est prononcé en faveur de l'appel (le procès aura lieu en mars 2023) ;
- **01/09/2022** : non-lieu dans l'enquête sur l'armée française à Bisesero (Ibuka France a fait appel de l'ordonnance, aux côtés de l'association Survie) ;
- **14/09/2022** : annonce de la remise en liberté de Laurent Bucyibaruta (pour raisons de santé) dans l'attente de son procès d'appel ;
- **28/09/2022** : confirmation en appel du déferrement en Cour d'assises d'Eugène Rwamucyo (la date de son procès n'est toujours pas connue car il s'est pourvu en cassation) ;
- **17/12/2022** : citation du Président d'Ibuka France par Serge Farnel pour refus de publication de son droit de réponse suite à la mise en ligne sur le site internet d'Ibuka France, le 15 mai 2022, de la conférence « Aminadabu Birara, héros à Bisesero, berceau de la résistance ». L'affaire suit son cours avec l'avocat d'Ibuka France à la XVII^{ème} chambre correctionnelle du Tribunal de Paris, la chambre dite de la presse.

5. LA VIE ASSOCIATIVE

5.1 Recherche des fonds

La recherche des fonds est fondamentale pour la survie et le développement de l'association par des projets

En 2022, nous avons initié et présenté un seul projet sur l'accompagnement psychologique à la Mairie de Paris, à Médecins du Monde et à l'État. Seule, la Mairie de Paris nous a subventionnés à hauteur de 10K€ et une convention avec Ibuka France a été signée.

En décembre 2022, dans le cadre de demandes annuelles de subvention à la Mairie de Paris, nous avons soumis une demande de subvention pour le programme des commémorations du 30^{ème} anniversaire, le 7 avril 2024, pour un montant de 11K€. La réponse à notre demande est attendue en juin-juillet 2023.

Avec l'État : en juin 2022, un bilan financier et d'activités démontrant l'utilisation de la subvention de 2021 a été réalisé et remis au MEAE afin de prétendre au versement de la subvention en 2022 qui a été versée en décembre 2022.

Avec la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, nous avons réalisé un bilan d'activités et financier du projet de Bibliothèque en 2021 financé à 5K€ et dont le reliquat de 1K€ a été versé en décembre 2022 sur la base de ce bilan d'activités et financier.

5.2 Recrutement des jeunes au sein de l'association

En 2021, nous avons expérimenté le recrutement de Léna Moreau dans le cadre de service civique avec l'État

Léna a travaillé dans chaque structure pendant 9 mois entre Ligue de l'Enseignement et Ibuka France soit 2 jours/semaine par structure.

Fort de cette belle expérience, nous avons recruté Emma Ruquet dans ce même cadre mais dans des conditions différentes, c'est-à-dire 100% affectée à Ibuka France comme stagiaire de la commission Justice et lutte contre le négationnisme du 15 avril 2022 au 15 janvier 2023.

Emma a été d'une importance capitale dans le suivi des dossiers de génocidaires présumés, et dans sa participation aux procès à Paris aux côtés de nos avocates a été grandement saluée.

Enfin, Ibuka France a accueilli une stagiaire de Sciences Po, Mademoiselle Milla Le Guennec pour un mois de stage du 1^{er} au 30 Juin 2022.

Elle a travaillé sur « les lieux mémoriels en France et lutte contre le négationnisme » et son rapport de stage est une bonne base permettant à bâtir une stratégie d'attaque à l'encontre de négationnistes présents en France.

6. BILAN FINANCIER 2022

Bilan présenté par la Trésorière

7. BILANS DES CELLULES LOCALES D'IBUKA FRANCE

7.1 Cellule d'Ibuka Rhône-Alpes de l'année 2022

1- Interventions scolaires

- deux interventions au collège Raoul Dufy le 07 mars 2022 pour environ 130 collégiens
- Intervention au collège Clément MAROT de la Croix Rousse le 10 mars 2022 pour environ 30 collégiens

2- Commémoration

- Commémoration à Lyon **le 07 avril 2022** en collaboration avec la Ville de Lyon et en présence du Maire de Lyon, du Préfet adjoint, chef de cabinet de la préfecture du Rhône, d'un représentant de l'ambassade du Rwanda en France, des élèves du collège Raoul Dufy de Lyon qui ont chanté et lu des textes ainsi que des enfants des rescapés qui ont également lu des textes des témoignages.
- Veillée commémorative à Lyon le 16 avril 2022 qui a duré toute la nuit.
- Participation dans la préparation et le déroulement de la commémoration à Cluny **le 16 avril 2022**, comme déjà évoqué dans le rapport national
- Commémoration à Dieulefit le **07 mai 2022** en présence du nouveau Maire et de l'association INTORE za Dieulefit.

3- Rapport financier 2022

• Recettes :

872€ de recettes. Ce montant ne comprend pas le financement d'une grande partie de la commémoration du 7 avril 2022 réalisé directement par la Ville de Lyon sans qu'une subvention classique ne nous soit accordée.

Ce financement comprend la prise en charge de la logistique, des musiciens invités, du protocole pour la cérémonie elle-même et la mise à disposition d'un salon et réception à l'Hôtel de Ville après la cérémonie commémorative.

• Dépenses

969€ de dépenses, soit un résultat négatif au 31/12/2022.

Entre temps, les cotisations (430€) sont venues combler le trou. Mais il y a eu aussi des dépenses depuis la tenue de notre dernière assemblée générale.

Aujourd'hui, le 18/02/2023, **le solde du compte est de 148€.**

7.2 Cellule d'Ibuka France du Montargois

Un rapport détaillé sera présenté par la Présidente de la Cellule.